Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 18 (1926)
Heft: 10

Rubrik: Mouvement international

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mouvement international

Union internationale des ouvriers du textile. Au milieu d'août eut lieu à Prague une séance du Conseil général de l'Union internationale des ouvriers du textile. 11 fédérations nationales affiliées y étaient représentées. Mentionnons ce qui suit du rapport du secrétaire: En novembre prochain, une commission de l'Internationale entreprendra un voyage d'études dans le territoire de *l'industrie textile indienne.* Cette expédition a pour mission de se renseigner sur les conditions économiques et sociales et de préparer en même temps l'adhésion des ouvriers du textile indien à l'Internationale. Il résulte d'un voyage en *Pologne* du secrétaire international que les conditions syndicales de ce pays sont mauvaises sous tous les rapports et que les conditions de travail sont déplorables. Les efforts faits en vue de l'affiliation des ouvriers du textile espagnols et écossais n'ont abouti à aucun résultat pour le moment; mais ils sont poursuivis. Le secrétariat fit en outre une enquête sur les conditions d'organisation des ouvriers de la soie artificielle. L'effectif total de l'Internationale oscille actuellement entre 940,000 et un million de membres.

Après avoir pris connaissance du rapport suivi d'un vif débat, le conseil général discuta les nouveaux statuts de l'Internationale, lesquels décrivent exactement les buts de l'organisation et fixent son développement. On passa ensuite à la discussion de l'action de secours aux organisations nationales des ouvriers du textile financièrement faibles. Il leur sera accordé appui dans la mesure du possible. Un rapport sur l'organisation des ouvriers du textile italiens fit l'objet d'une attention particulière. Le temps encore disponible fut consacré au traitement d'affaires de nature interne et à l'éclaircissement de la question des rapports futurs avec les organisations d'ouvriers du textile non affiliées.

Union internationale des ouvriers du bois. Le comité exécutif de cette union s'est réuni le 26 août dernier à Dusseldorf. Pour la première fois y prenait part un délégué américain, représentant l'organisation de ce pays récemment affiliée à l'Union internationale. Celle-ci compte actuellement 1,001,331 membres répartis en 22 pays, parmi lesquels les Etats-Unis, l'Afrique du Sud et Cuba. Après avoir approuvé le rapport du secrétaire international, le comité discuta longuement de la situation économique internationale. La résolution adoptée en conclusion du débat approuve l'activité déployée par la F. S. I. pour mettre fin à la guerre économique qui sévit encore entre les nations. Elle l'encourage à persévérer dans cette voie et à user de toute son influence pour que la conférence économique international aboutisse à une complète solidarité économique entre toutes les nations.

Congrès international de la Fédération des ouvriers des transports. Ce congrès s'est tenu à Paris du 15 au 21 septembre. Le rapport moral et financier que le secrétariat a présenté, témoigne d'un développement réjouissant de cette organisation. Au 1er janvier 1926, l'I. T. F. comptait 83 organisations d'un effectif total de 2,140,123 membres, contre 72 organisations avec 1,958,617 membres en 1925. L'I. T. F. possède des groupements affiliés dans 35 pays. Au 1er janvier 1926, l'effectif se répartissait comme suit sur les diverses sections: cheminots 1,298,151 membres; ouvriers des transports 731,090 membres; gens de mer 110,882 membres. La situation financière s'est aussi améliorée: il a été perçu en cotisations 99,458.81 florins en 1924 et 109,398 florins 55 en 1925. Alors que 1924 présentait un déficit de 2000 florins, le rapport financier pour 1925 boucle par un excédent de recettes de 8400 florins. Les décisions du congrès sont concrétisées par plusieurs résolutions. L'une charge le secrétariat d'étudier les mesures appropriées permettant d'assister d'une manière uniforme les marins syndiqués tombant dans le besoin alors qu'ils se trouvent à l'étranger. Une autre charge le secrétariat de prendre toutes mesures utiles en vue de consolider l'Internationale des gens de mer, notamment en préparant les luttes d'ordre international que les marins auront à soutenir pour la sauvegarde de leurs intérêts. Enfin une troisième résolution concerne les conditions de salaire et de travail dans la navigation intérieure. Un programme détaillé précisant ces conditions a été adopté à l'unanimité.

Deux motions adoptées visent spécialement les cheminots. L'une concerne l'attelage automatique. Elle constate que toutes les enquêtes et études faites jusqu'ici ont abouti à la conclusion que l'adoption de cette mesure de sécurité est des plus nécessaires et insiste auprès des organisations affiliées pour qu'elles déploient une action énergique en sa faveur. L'autre résolution concerne l'électrification des chemins de fer qui, dans le cadre actuel des procédés d'exploitation, comporte à plusieus points de vue un avilissement des conditions du travail et charge les sections d'informer le secrétariat sur les mesures prises dans les différents pays au sujet de cette question.

La réélection du secrétaire général Fimmen a donné lieu à un vif débat. Finalement, sur la proposition des délégations allemande, autrichienne, tchécoslovaque, luxembourgeoise et suisse, Fimmen a été réélu, mais le conseil exécutif et le conseil général seront chargés d'examiner les faits signalés par les délégations belges et hollandaises. Si cette enquête prouve l'exactitude de ces accusations, les deux conseils auront à préparer une autre élection. Ces accusations portent sur l'activité de Fimmen, jugée contraire aux intérêts de la Fédération internationale.

Etranger

Les syndicats américains. Le Bureau de statistique du travail des Etats-Unis a fait une enquête sur le mouvement syndical américain. D'après celle-ci, le nombre des ouvriers organisés en Amérique du Nord s'élève à 4,443,523 à fin juin 1926, dont 202,000 au Canada et le reste aux Etats-Unis. 3,383,997 ouvriers appartiennent à « l'American Federation of Labor », l'Union syndicale américaine; les 1,059,526 ouvriers organisés restants sont membres d'organisations indépendantes. Il résulte de ces chiffres que le mouvement syndical américain est de nouveau en recrudescence, car l'Union syndicale américaine ne comptait en 1924 que 2,893,117 membres et les autres syndicats, dont la grande partie lui sont assez voisins, 713,621 membres. La plus grande fédération d'Amérique est sans contredit celle des mineurs qui compte 500,000 organisés. En second lieu vient la fédération des menuisiers et des charpentiers avec 376,400 membres. Parmi les organisations non affiliées à l'Union syndicale, il se trouve entre autres 20 syndicats de cheminots avec 700,000 adhérents. 454,200 cheminots sont affiliés à l'Union syndicale.

Grande-Bretagne. Le 58me congrès syndical ordinaire britannique s'est tenu à Bournemouth du 6 au 11 septembre. Ses travaux ont été suivis par 697 délégués représentant 208 organisations avec un effectif total de 4,365,414 adhérents (soit une augmentation de 14,000 membres sur l'année précédente).